



L'essentiel de l'immigration

Le logement des immigrés vivant en France en 2013

L'Insee distingue les **logements « ordinaires »** des autres formes d'habitat comme les logements en résidence offrant des services spécifiques (pour personnes âgées, étudiants, personnes handicapées...), les habitations mobiles, voire les marinières et les sans-abris.

Un « **ménage** » est un ensemble de personnes vivant dans le même logement ordinaire.

Un « **ménage immigré** » correspond à un ménage dont la personne de référence est immigrée (c'est-à-dire née étrangère à l'étranger).

Au sein des logements ordinaires, les immigrés sont moins souvent propriétaires

En 2013, parmi les personnes vivant en logement ordinaire, les ménages immigrés sont moins souvent propriétaires (37 %) que les ménages non immigrés (60 %). À l'opposé, ils sont plus souvent locataires d'un logement HLM (respectivement

31 % et 13 %). La surreprésentation des immigrés dans les logements HLM peut être liée à leurs plus faibles revenus, mais aussi à la plus grande taille de leur ménage [1].

Répartition des ménages selon leur origine et le statut d'occupation de leur logement

	Propriétaire	Locataire non HLM	Locataire HLM	Autres ménages*
Ménage immigré	37	25	31	7
dont pays de naissance				
Portugal	55	23	16	6
Italie	68	16	10	6
Espagne	61	19	14	6
Autres pays UE27	55	28	8	9
Autres pays d'Europe	39	27	24	10
Algérie	23	21	51	5
Maroc	26	23	45	6
Tunisie	26	30	38	6
Autres pays d'Afrique	15	29	47	9
Turquie	36	22	39	3
Autre pays	35	33	20	12
Ménage non immigré	60	22	13	5
Ensemble	58	23	14	5

* : locataire d'un logement meublé ou logé à titre gratuit.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages.

Source : Insee, recensement de la population 2013, exploitation complémentaire.

Des différences selon l'origine et le temps de présence en France

Le statut d'occupation des logements varie selon l'origine des immigrés. Les ménages immigrés originaires d'Italie sont plus souvent propriétaires (68 %) que les non-immigrés (60 %). Ces ménages ont aussi une personne de référence plus âgée (66,5 ans) que celle de l'ensemble des ménages non immigrés (52,8 ans). Or, plus la personne de référence est âgée, plus la part de propriétaires est grande.

Le temps de présence en France a également une influence sur l'accession à la propriété des immigrés, celle-ci augmentant avec le temps. Les

ménages immigrés originaires d'Italie et d'Espagne, en France depuis plus longtemps que ceux originaires du Maghreb ou de Turquie, sont donc davantage propriétaires de leur logement.

Autre spécificité en termes d'origine : la part importante (51 %) des ménages originaires d'Algérie en location HLM. Ceci est à rapprocher de leurs caractéristiques au moment de leur arrivée en France. Ils sont venus principalement au cours des années 1970 [2] et se sont implantés dans les grandes agglomérations.

Les immigrés plus concernés par les situations marginales de logement

Les immigrés vivent un peu plus souvent hors logements ordinaires que les non-immigrés. En effet, 3 % des immigrés vivent soit dans un logement en résidence offrant des services spécifiques, soit dans une habitation mobile, soit sont sans-abris ou marinières. Cette part est proche

de 6 % pour les immigrés vivant en France depuis moins de 5 ans. Elle est de 2 % pour les non-immigrés. Par ailleurs, au sein de ces situations marginales de logement, les immigrés sont surreprésentés parmi les sans-abris.

Bibliographie

[1] Insee, « 5.8 Statut d'occupation et type de logement », « Immigrés et descendants d'immigrés en France », *Insee Références*, 2012.

[2] Bouvier G., « Les descendants d'immigrés plus nombreux que les immigrés : une position française originale en Europe ». In Insee, « Immigrés et descendants d'immigrés en France », *Insee Références*, 2012.